

Menus proposés par l'équipe de la Cuisine Centrale



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi
01 au 05 - 07	<p>Tomates</p> <p>Sauté de veau</p> <p>Epinards / Pommes vapeur (Purée d'épinards)</p> <p>Fromage</p> <p>Fruit </p>	<p>Melon</p> <p>Poulet rôti</p> <p>Haricots verts / Pâtes (Purée de haricots verts)</p> <p>Fromage</p> <p>Compote pommes</p>	<p>Concombres</p> <p>Rôti cuit</p> <p>Légumes / Blé (Purée de légumes)</p> <p>Fromage blanc</p> <p>Fruit </p>	<p>Salade de pâtes au thon</p> <p>Egrainé de bœuf</p> <p>Carottes / Semoule (Purée de carottes)</p> <p>Petit Suisse</p> <p>Fruit </p>	<p>PIQUE-NIQUE</p> <p>Dos de colin</p> <p>Purée de courgettes</p> <p>Compote à l'abricot</p>

Fruit et légume cuits

Fruit et légume crus

Viande Poisson Oeuf

Féculent

Produit laitier

Produit sucré



Ce calendrier de menus peut subir des modifications en fonction des commandes et livraisons de marchandise au restaurant municipal. Le menu est élaboré en collaboration avec une diététicienne.



FABRICATION « MAISON »



REPAS SANS VIANDE



BIO



LABEL ROUGE

Tous les fromages sont AOP



ou IGP



SEMAINE 27

Allergènes		Arachide	Céleri	Crustacés	Fruits à coques	Gluten	Lait	Lupin	Mollusques	Moutarde	Oeuf	Poisson	Sésame	Soja	Sulfites
Plats															
Lundi 01/07	Tomates vinaigrette									X					X
	Sauté de Veau														
	Epinards / Pommes vapeur														
	Fromage Fruit						X								
Mardi 02/07	Melon														
	Poulet rôti														
	Haricots verts / Pâtes					X									
	Fromage Compote						X								
Mercredi 03/07	Concombres									X					X
	Rôti cuit														
	Légumes / Blé					X									
	Fromage blanc Fruit						X								
Jeudi 04/07	Salade de pâtes au thon					X				X		X			X
	Egrainé de Bœuf														
	Carottes / Semoule					X									
	Petit Suisse fruit						X								
Vendredi 05/07	Pique-Nique														
	Dos de Colin											X			
	Purée de courgettes														
	Compote														



Ce document est un complément d'information mais ne supprime pas la mise en place d'un PAI. Pour les biscuits individuels, la présence des allergènes est indiquée sur l'emballage.
 Le règlement Européen INCO (information consommateur) N° 1169/2011 impose la mise à disposition des consommateurs, d'une information écrite sur les 14 allergènes.